

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Calixte Souplet, 26 mai 1865](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Calixte Souplet, 26 mai 1865

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 mai 1865](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Souplet, Calixte \(1810-1867\)](#)

Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

### Description

RésuméSur le tarif de l'octroi de la ville de Guise. Godin demande à Souplet si le tarif de l'octroi de la ville de Saint-Quentin établit une différence entre la chaux vive et la chaux hydraulique et dans quelle catégorie est placée la chaux de Tournai. Il lui explique que le maire de Guise taxe la chaux de Tournai à 25 centimes l'hectolitre comme une chaux hydraulique au lieu de 5 centimes l'hectolitre, tarif pour la chaux vive.

### Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Impôts](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées[Besson, Auguste Désiré \(1805-1879\)](#)

Lieux cités[Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (29r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit  
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et  
métiers, Paris  
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023  
Dernière modification le 18/09/2023

---

Quia L. 26 mai 1847

Cher Monsieur Auguste

Je viens sans demander au petit  
dévoué qui peut sans surprise, il  
s'agit pour moi de savoir si le  
tarif de l'abonnement de la ville de Lyon  
fait une différence entre la chaux  
vive et la chaux hydraulique  
et en outre une question est la même  
dans laquelle est placée la chaux  
vraie de Touraine

Le tarif de Lyon pour la chaux  
vive a 5 centimes Mulettes et les  
ciments et chaux hydrauliques a  
25 centimes. Le maire de Lyon qui  
signifie ce tarif pour un cas  
de législation à tout agencement  
de me faire savoir la chaux de Touraine  
a 25 centimes. plus de 10 cent de plus  
d'achat.

ma position épuiser en lui et je  
vois maintenant qu'il faut quelque chose  
un certain nombre à la suite  
des hommes, ce qui se sans plus de  
me donner aujourd'hui envoie à un  
usage et y a lieu, je n'ai pas fait  
de savoir avec un exemplaire de votre  
tarif à cela a peut  
surtout après me les rendre utiles  
L. 26 mai 1847